



cilac

Comité d'information et de
liaison pour l'archéologie,
l'étude et la mise en valeur
du patrimoine industriel



XVI^e congrès mondial de TICCIH¹

Lille, 6-11 septembre 2015

Le patrimoine industriel au XXI^e siècle, nouveaux défis Appel à communications

En ce début de XXI^e siècle, le patrimoine industriel est entré dans une profonde évolution. Sa contribution à la connaissance, la façon dont il est abordé par la recherche scientifique, son rôle dans la mutation des paysages et dans la dynamique des sociétés se modifient très vite. Le XVI^e congrès de TICCIH LILLE • REGION 2015, intitulé « Le patrimoine industriel au XXI^e siècle. Nouveaux défis » propose de dresser un bilan du patrimoine industriel dans le monde et d'ouvrir de nouvelles perspectives sur ses acteurs, ses réalisations et sa reconnaissance.

A partir d'un constat, celui de la nécessité où nous sommes encore de faire admettre le patrimoine industriel comme partie intégrante de nos sociétés, le congrès montrera comment ce patrimoine répond, à travers le monde, aux demandes actuelles en matière de développement durable, de composition urbaine et de conception architecturale, d'économie locale, de culture et d'éducation. Le citoyen, sa place et son rôle, seront au cœur de notre réflexion. Nous conservons le patrimoine parce qu'il nous parle, et pour qu'il dure et continue de parler aux générations qui nous suivront. Que dit le patrimoine industriel, aujourd'hui, aux sociétés contemporaines ? Quelle place lui laissent-elles ? Comment le patrimoine industriel peut-il orienter leur évolution ?

Lille et sa région forment l'un des plus riches territoires industriels de France, d'une grande diversité : charbon, textile, mécanique, chimie, agroalimentaire mais aussi

vente par correspondance et réseaux de transports remarquables. Les paysages industriels du Nord-Pas-de-Calais sont donc multiples, de nature industrielle et culturelle, et marqués par les vagues successives de migrations. Ils ont subi durement, à l'instar d'autres pays, les effets de la désindustrialisation. Dans ce cadre, le XVI^e congrès de TICCIH montrera comment et pourquoi l'inscription du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre du Paysage culturel évolutif est un symbole du changement du regard aujourd'hui posé sur le passé industriel des territoires et sur ses traces, matérielles et immatérielles, tant par les citoyens que par les acteurs institutionnels. Le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais illustre de façon exemplaire l'adéquation entre les conceptions de TICCIH, formulées par la Charte Nizhny Tagil, et les critères établis par ICOMOS/UNESCO. Cette reconnaissance universelle revêt un sens pour la population concernée : elle souligne la force de son identité, de sa culture et de sa résilience.

A Lille, les associations disposeront d'un espace de présentation de leurs réalisations et de leurs projets, ouvert au public, pendant la durée du congrès. Les conditions d'inscription particulières à cet espace seront précisées ultérieurement.

La gestion du patrimoine industriel à l'échelle du paysage et les nouvelles identités d'acteurs seront les deux thèmes ma-

* ????????

¹ The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage.

jeurs de réflexion du congrès. Le comité de programme privilégiera donc les propositions de communications mettant en évidence les nouvelles pratiques patrimoniales, en particulier celles orientées autour du paysage et des associations. Il n'exclut cependant aucun autre sujet en relation avec le patrimoine industriel et l'activité de TICCIH et de ses sections. Des séances de Posters seront organisées pour permettre aux étudiants et jeunes chercheurs, ainsi qu'aux porteurs de projets, de présenter leurs travaux en cours ou récents.

Les propositions de communications doivent être déposées sur le site <http://ticcih-2015.sciencesconf.org/> Elles devront comporter un titre, un résumé de 400 mots maximum et le numéro de session souhaitée, accompagné d'un bref CV de l'auteur. Les propositions de sessions incluront un bref résumé de la session, ainsi que le titre, le résumé et le CV de chaque participant.

La date limite de soumission des projets est fixée au 15 juin 2014, à 23 h CET.

1 • Écouter, éduquer, transmettre

Le public du patrimoine industriel, ce sont les citoyens : ils peuvent être à la fois les acteurs et les cibles des actions en faveur du patrimoine industriel. Leur regard et leurs besoins diffèrent selon les pays, selon la taille des villages, villes ou métropoles dans lesquelles ils habitent, et en fonction de l'histoire industrielle de leur pays.

1.1 • Les citoyens

Qui sont-ils ? Les citoyens sont le public et les cibles des lieux de mémoires, musées, ouvrages, films, etc. Quelle est leur perception du patrimoine industriel ? Comment et à quelles fins celui-ci peut-il leur restituer leur histoire en tant qu'acteurs de ce patrimoine, travailleurs de l'industrie, habitants des sites aujourd'hui reconnus comme éléments de patrimoine ?

Comment transmettre ? Le patrimoine industriel, issu de l'évolution récente de nos sociétés, est le support de relations entre les générations : sa compréhension et sa conservation supposent la transmission de récits, valeurs, savoir-faire. Comment s'est opérée cette transmission entre les travailleurs de l'industrie et les générations suivantes des sociétés désindustrialisées ? Comment le patrimoine industriel accompagne-t-il le long processus de résilience des populations victimes d'une brutale désindustrialisation ? Comment le patrimoine industriel peut-il jouer un rôle dans l'image que les citoyens ont de l'industrie ?

1.2 • L'éducation et la formation

Le patrimoine industriel est l'objet d'une construction sociale et de formes d'enseignement qui varient selon les pays, les systèmes éducatifs, et selon l'empreinte laissée par le patrimoine industriel et sa proximité. Or, la formation au patrimoine industriel a profondément changé depuis 30 ans : la formalisation de cours à usage des étudiants, des professionnels et des associations, comme la création de masters professionnels, contribuent à rendre cette discipline visible et à irriguer les territoires nationaux d'acteurs compétents. À l'échelle des écoles et des lycées, des expériences multiples sont menées, qu'il semblerait utile de confronter et de formaliser par une synthèse de référence. Le Congrès sera l'occasion de comparer les expériences d'enseignement du patrimoine industriel et de formation aux métiers du patrimoine industriel.

1.3 • Des musées aux nouveaux territoires de l'art

L'histoire du changement de la perception des « friches industrielles » et de la « culture des friches » est longue et peut s'étendre pour certains sites sur plusieurs décennies. À partir de la confrontation d'expériences réussies ou non, il s'agira de mieux comprendre le jeu des acteurs, l'évolution des tendances et les compromis possibles. Les militants de la préservation du patrimoine industriel sont aujourd'hui relayés par d'autres acteurs. Le mouvement d'occupation des espaces industriels désaffectés par la création artistique puis, de façon systématique, par les industries culturelles est un mouvement artistique en lui-même qui est présent dans tous les pays et doit être étudié comme tel ; quelle place cependant ces « nouveaux territoires de l'art » laissent-ils à l'histoire des lieux, à leur identité formelle, au récit de ce qui a précédé – et permis – le moment de la création artistique ?

2 • Défendre et promouvoir le patrimoine industriel, les acteurs

Le Congrès doit être l'occasion d'une comparaison des approches et des objectifs des principaux acteurs qui promeuvent et représentent le patrimoine industriel dans les différents pays. Les associations restent les premiers acteurs de la défense, sur le terrain, du patrimoine industriel. Le rôle des collectivités territoriales et des États est inégal mais il est souvent déterminant. Parmi les acteurs institutionnels, l'UNESCO et l'ICOMOS ont un rôle spécifique. Leur prise en compte du patrimoine industriel est un facteur considérable du changement du regard que portent sur lui les citoyens des différents pays du monde.

2.1 • Les associations

Les associations nationales, fédérations, associations régionales ont joué un rôle essentiel dans la prise en compte et la protection du patrimoine industriel. Depuis

plus de quarante ans, leurs objets et leur organisation ont évolué, ainsi que leur recrutement et leurs publics. Leurs réalisations sont variées dans la forme comme sur le fond. Une approche comparée paraît nécessaire pour saisir les enjeux nationaux qui expliquent leurs évolutions respectives. Plus particulièrement, il faut s'interroger sur les choix éditoriaux : quels médias utiliser pour diffuser informations et connaissances aux différents publics visés ? L'archéologie industrielle parvient-elle à occuper conjointement le champ des publications scientifiques (quel rang occupent-elles dans les classements internationaux de revues scientifiques ?) et celui des publications de vulgarisation ? Comment être visible dans les nouveaux médias de communication ?

2.2 • Les institutions

A partir des années 1980, aux côtés des initiatives des États, des collectivités territoriales et des autres acteurs institutionnels, de nouveaux acteurs ont émergé et se sont affirmés dans le patrimoine industriel. Que sont devenus aujourd'hui les édifices industriels distingués par les campagnes d'inventaire ? Dans quelles directions et par qui sont poursuivies les études et les inventaires, au service de quelles politiques de valorisation ? Quelles sont les entreprises industrielles et de services qui assument la sauvegarde et la valorisation de leur patrimoine, et comment ?

2.3 • La recherche

L'archéologie et le patrimoine industriels. Ils font partie des domaines d'étude de la recherche et de l'enseignement supérieur. Les périodes du XVIII^e et du XIX^e siècles ont été l'objet de recherches scientifiques remarquables, associant travail sur le terrain et une recherche historique qui privilégiait des sources jusque-là insuffisamment exploitées. Or l'archéologie a subi récemment des mutations profondes. Quel est l'apport des nouvelles techniques d'investigation et d'analyse à la connaissance des traces de l'industrie ? Le patrimoine industriel du XX^e siècle diffère notablement de celui des périodes précédentes (sites très amples, matériaux, *process*, secteurs d'activité). Comment appréhender ce changement ?

Les nouvelles technologies : elles ont été largement appliquées à l'archéologie et à l'inventaire du patrimoine (systèmes d'information géographiques, restitution 3 D, bases de données et d'images accessibles en lignes). Comment ont-elles été employées dans le domaine du patrimoine industriel ? Parallèlement, comment a évolué l'usage de la photographie dans l'étude du patrimoine industriel ?

2.4 • UNESCO et ICOMOS

Quelle place pour le patrimoine industriel dans le patrimoine mondial ? Quel est l'apport des études menées par les différentes instances du patrimoine mondial, nées elles aussi au début des années 1970, à la définition du

patrimoine industriel ? Quelle peut être la valeur universelle d'un site de patrimoine industriel ? Quelles sont, lors d'une candidature, les spécificités du patrimoine industriel au regard des exigences et catégories de l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial ? Quels en sont les effets, en amont et en aval, et comment faire vivre ce label sans porter préjudice ni aux traces du passé, ni aux activités contemporaines ?

3. • Paysages industriels et politiques territoriales

Le patrimoine industriel s'interprète et se conçoit aujourd'hui à l'échelle du paysage. Cette innovation pose de fait la question de la gestion de territoires en activité, où cohabitent biens culturels et activités économiques. Comment conserver et préserver tout en acceptant la nécessaire modernisation des territoires ? En outre, les sociétés contemporaines cherchent aujourd'hui à assoier leur développement durable sur la reconstruction des villes « sur elles-mêmes », pour un moindre coût énergétique et environnemental. Cette tendance met le patrimoine industriel en tension entre deux interprétations de sa valeur : valeur foncière de son emprise dans la ville, valeur patrimoniale de ses bâtiments. Au même moment, le patrimoine industriel est entré dans un secteur de l'économie qui n'est pas son activité d'origine. Cette question est partagée par l'ensemble des continents, quel que soit leur degré d'industrialisation ; quel est le rôle joué par le patrimoine industriel dans le développement de l'économie culturelle et touristique des zones rurales et urbaines ?

3.1 • Typologies à l'échelle locale

Un site industriel, seul ou non, crée ou contribue à développer des quartiers et des villes qu'il structure plus ou moins fortement. Ces « villes industrielles » ont des formes multiples, dont il ne faut nier ni la richesse, ni la diversité. Villages ouvriers, corons et cités construites par des entreprises, villes-usines, phalanstères, etc. demandent à être abordés de façon rigoureuse pour en déterminer les caractéristiques, les différences, et les évolutions afin de dresser une typologie de ce phénomène transnational. Il doit inclure les problématiques liées à la colonisation et à l'occupation étrangères, à l'appropriation, au refus ou à l'hybridation des pratiques industrielles, urbaines et architecturales importées.

Sorti de l'espace de production et du logement, le patrimoine industriel peine à trouver ses marques et ses limites. Stockage, distribution de gros ou de détail (silos, docks, entrepôts, magasins, etc.) ont pourtant produit un patrimoine non négligeable où le bâtiment et l'objet technique sont sous-estimés. Les propositions de communication relatives à ces thématiques seront particulièrement bienvenues.

3.2 • Régénération urbaine

L'usine est souvent un jalon du territoire, un repère architectural et social autour duquel s'articule le tissu urbain. Au fil des années, la ville a absorbé l'espace industriel au point de rendre l'activité industrielle indésirable. Une fois l'entreprise partie, que faire de ces édifices, de cet espace aux contraintes spécifiques ? Comment préserver l'existant et satisfaire aux exigences du développement urbain ? Pour répondre à ces questions, il faut étudier les exemples de réalisations dans les grandes métropoles comme dans les villes de taille plus modeste et dans les zones rurales. Ces études doivent contribuer à définir la place du patrimoine industriel dans les « paysages urbains historiques » à l'appui de la défense des valeurs identitaires, et en faveur d'une conservation active où il s'agit de conjuguer sauvegarde, rénovation et réutilisation en vue d'activités nouvelles.

3.3 • Paysages

A l'échelle d'un territoire, le patrimoine industriel peut être abordé dans toute son ampleur et sa complexité. Une approche par type de paysages – mine, métallurgie, parfumerie, textile, paysage des réseaux par exemple – permettrait de comparer les contraintes et réalisations sur des espaces nationaux et continentaux différents. Les questions environnementales pourront être abordées, soit du point de vue de l'élimination des déchets éventuels (dépollution), ou, à l'inverse, de leur valorisation comme témoin et partie intégrante de l'activité industrielle (terrils). Les formes de valorisation, notamment dans le cadre des labels obtenus, gagneront aussi à être confrontées, de même que les poli-

tiques culturelles s'appuyant sur le patrimoine industriel. Enfin, le thème du paysage permettra aussi d'analyser et de comparer les programmes de développement économique et industriel mis en œuvre sur ces territoires concernés et susceptibles de porter atteinte au patrimoine et d'examiner les compromis possibles.

3.4 • Activités économiques

Tourisme - Le patrimoine industriel est un élément de l'attractivité touristique des villes et territoires ruraux, avec des lieux dédiés. Peut-on parler d'une économie spécifique du patrimoine industriel (intégration aux produits touristiques, résultats économiques, spécificités et contraintes de l'accueil du public) ? De quelle manière le patrimoine industriel participe-t-il au secteur d'activité lié au patrimoine ? (équipements touristiques, « routes » et circuits culturels, métiers d'art, festivals, etc.)

Visites et musées d'entreprises - Les entreprises en activité sont parties prenantes du patrimoine industriel. Dans certains pays, une longue histoire les oppose aux promoteurs de sa conservation. Elles s'y intéressent pourtant de trois façons, en accord avec leurs objectifs propres : par la préservation et la mise en valeur de leurs fonds d'archives et collections historiques ; par la création de musées d'entreprise ; par les visites d'entreprises et d'usines. Le Congrès sera un espace d'échange sur les musées et sur les visites d'entreprises, en partenariat avec celles-ci. Plus globalement, il s'agira aussi de réfléchir à la façon dont le patrimoine industriel peut, ou non, être un outil pour développer l'intérêt du public pour la technique, et être un instrument de transmission et de médiation de la culture scientifique, technique et industrielle.